



CHARTRE POUR LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE NATIONALE SENIOR MASCULINE

Chaque joueur est responsable de sa propre performance, de l'image qu'il projette et du comportement qu'il adopte. Chacun doit être conscient de la responsabilité qu'il a d'être membre de l'équipe nationale.

En signant ce document, le joueur s'engage notamment à :

- Défendre avec fierté et honneur le maillot de l'équipe nationale.
- Donner le meilleur de soi-même, quelles que soient les circonstances.
- Être un exemple et véhiculer une image positive du basketball et de l'équipe nationale.
- Promouvoir l'image de notre sport de l'équipe nationale y compris hors des rassemblements officiels.
- Faire preuve du professionnalisme attendu pour un sportif de ce niveau.
- Tout mettre en œuvre pour se présenter dans les meilleures conditions possibles aux rassemblements de l'équipe nationale.
- Tout mettre en œuvre pour se préparer au mieux durant les périodes de stages.
- Se comporter de manière exemplaire sur et en dehors du terrain.
- Respecter ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres et le public.
- Respecter l'entraîneur, son staff ainsi que tous les membres de Swissbasketball.
- Respecter les règles et valeurs édictées par l'entourage de l'équipe nationale et la direction de Swissbasketball.
- Ne pas émettre de critiques publiques sur ses coéquipiers, le staff de l'équipe nationale et Swissbasketball.

Valeurs fondamentales :

- Respect de chacun.
- Engagement maximal.
- Qualité du travail.
- Humilité dans la victoire et solidarité dans la défaite.
- Enthousiasme et plaisir.
- Loyauté.

Obligations des joueurs

- Tout joueur sélectionnable s'engage à respecter les convocations des différentes activités des équipes nationales. Sa présence est obligatoire sur le lieu de rendez-vous, sauf accord préalable de la direction de Swissbasketball, qui prendra sa décision en concertation avec l'entraîneur national.
- En cas de blessure (tout au long de la saison et avant un rassemblement), le joueur s'engage à communiquer au plus tôt avec le médecin de l'équipe nationale, la direction de Swissbasketball et l'entraîneur national.
- En cas de blessure, le joueur se présentera avec un certificat médical et son dossier radiologique complet à la visite médicale prévue avec le médecin de l'équipe nationale en début de stage ou de compétition. Ce dernier est le seul habilité, après discussion avec l'entraîneur national, à libérer le joueur de ses engagements. En cas d'hospitalisation ou d'une situation exceptionnelle empêchant le joueur de se déplacer, un certificat médical sera envoyé dès que possible, mais au plus tard le jour précédant le début de l'activité, au médecin de l'équipe nationale après en avoir informé préalablement l'entraîneur national. La direction de Swissbasketball jugera, en accord avec le médecin de l'équipe nationale, du côté exceptionnel de cette situation.
- Tout joueur s'engage à avertir la direction de Swissbasketball ou le team manager de l'équipe nationale de ses dates éventuelles d'exams ou d'autres obligations académiques dans la semaine suivant leur notification.
- Tout joueur s'engage à avertir la direction de Swissbasketball ou le team manager de l'équipe nationale de sa situation militaire et des éventuelles obligations qui en résultent dès qu'il en aura connaissance.

Vie d'équipe

- **Ponctualité** : le joueur respecte ce principe pour tous les rendez-vous d'équipe (repas, déplacements, entraînements, réunions, ...).
- **Code vestimentaire** : le joueur respecte le code vestimentaire édicté par le staff. Il n'y a pas d'exception tolérée. L'équipe voyage et se déplace avec un code vestimentaire défini.
- **Temps passé en équipe** : les téléphones portables, les tablettes, les ordinateurs et les écouteurs sont en principe proscrits lors des réunions d'équipe (réunion, repas, dédicaces, ...). Le staff pourra faire les exceptions qu'il juge acceptable, notamment pour les déplacements et voyages.
- **Repas** : le repas est un moment de partage pris dans le calme. Les joueurs arrivent et quittent la table ensemble.
- **Entraînements** : seul le matériel distribué est autorisé lors des entraînements (shorts et maillots).
- **Matches** : le joueur s'engage à respecter les règles de la FIBA concernant sa tenue de match.
- **Temps libre** : lors des jours de repos, le staff peut accepter que les joueurs portent des vêtements personnels.
- **Vestiaire** : Le vestiaire est un lieu particulier, dont l'accès est réservé au strict encadrement de l'équipe. Tout ce qui y est dit appartient au groupe et n'a pas à être divulgué au grand public. Seuls les entraîneurs ont le droit de communiquer à ce sujet.

Contact extérieur

- Les contacts vers l'extérieur ou vers des tiers durant la préparation et la phase de compétition doivent être limités au maximum et ne concerner qu'un cercle restreint de connaissances.
- Durant la préparation et la phase de compétition, la transmission, via les réseaux sociaux (Facebook, ...), d'informations internes à l'équipe ou de commentaires et critiques envers les coéquipiers, entraîneurs, arbitres ou adversaires est interdite. Le joueur doit veiller à ce que les informations transmises à son cercle proche de connaissances restent du domaine privé. Il en est tenu responsable.

Marketing et Communication

- Les droits d'images découlant des activités officielles des équipes nationales (photos, TV, vidéos, ..) sont la propriété de Swissbasketball.
- Tout joueur faisant partie des cadres des équipes nationales accepte que son image soit utilisée par Swissbasketball pour développer son merchandising (T-shirt, maillot avec nom du joueur, ..). Le produit de ces ventes sera automatiquement redistribué aux activités des équipes nationales.
- Tout joueur peut être sollicité afin d'augmenter la notoriété de Swissbasketball.

Lieu et date

Swissbasketball

.....

.....

Lieu et date

Le joueur (Signature)

.....

.....